

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 51-432-1932 Retraites.

n° 51-432-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 432 du 30/11/1932

Date de publication
5 novembre 1932

Date du numéro
30 novembre 1932

TEXTE INTÉGRAL

M. Barès (Georges-Benoît), contrôleur-adjoint du cadre local des douanes, admis à la retraite pour invalidité, sera rayé des cadres pour compter du 14 janvier 1933. date de l'expiration du congé de convalescence dont il est titulaire.